

## 128

E 2210.5(-)1970/17/5  
[DoDiS-9337]

*Le Chef du Département politique, M. Petitpierre, à l'Observateur suisse  
auprès de l'Organisation des Nations Unies, A. Lindt*

L Personnelle et confidentielle

Berne, 6 octobre 1954

J'ai bien reçu votre lettre du 25 septembre<sup>1</sup>, dans laquelle vous me rap-  
portez l'entretien que vous avez eu avec M. Undén, Ministre des Affaires  
étrangères de Suède. Je vous prie de remercier M. Undén de nous tenir au  
courant de ses intentions. La manière dont il envisage la question de son inter-  
vention éventuelle à l'Assemblée générale au sujet de la Corée correspond  
exactement à mes vues personnelles<sup>2</sup>. Si j'étais à sa place, je crois que je me  
poserais les mêmes questions et que je leur donnerais les mêmes solutions.  
Une déclaration très modérée de M. Undén à la Commission politique, ex-  
posant le point de vue suédois et le désir de la Suède de mettre un terme au  
mandat qu'elle a accepté dans la Commission neutre de contrôle de l'armistice  
en Corée, paraît tout à fait opportune<sup>3</sup>. Faite en termes prudents, elle ne risque  
pas, me semble-t-il, de provoquer une discussion désagréable. Il faut natu-  
rellement toujours tenir compte de l'imprévu et en particulier du désir de  
M. Krishna Menon de jouer un rôle actif dans l'affaire de Corée. Ce qu'il  
conviendrait surtout d'éviter, à mon avis, c'est une décision d'un organe des  
Nations Unies relative au maintien de la Commission neutre de contrôle de  
l'armistice pour une période indéterminée.

Je ne voudrais pas donner à M. Undén le sentiment que nous désirons une  
intervention qui peut présenter certains risques. Je vous laisse donc juge de  
décider si vous voulez lui faire connaître mon point de vue<sup>4</sup>.

1. *Non reproduite.*

2. *Cf. table méthodique dans le présent volume: Bons offices.*

3. *Cf. N° 131 dans le présent volume.*

4. *Cf. la lettre d'A. Lindt à M. Petitpierre du 15 octobre 1954. Non reproduite.*

